

## Club « La Joie de Vivre » Andel

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 11 décembre 2018

Tous les adhérents de l'association « Club La Joie de Vivre ANDEL » étaient conviés par convocation envoyée par courriel ou/et courrier en date du 24 novembre 2018, à l'assemblée générale le 11 décembre 2018 à 13h30, salle du Vieux Moulin à Andel.

L'assemblée était présidée par Eugène Bienne en qualité de président. Nicole Garoche a été désignée secrétaire de séance. Pierre Delanoue et Gérard Jégu adhérents ont été désignés comme scrutateurs (en vue du comptage des bulletins de vote après le vote à bulletin secret pendant l'AG).

Conformément à l'article 8 des statuts, le quorum étant atteint à 14h15 avec 118 membres à jour de cotisation, présents ou représentés et ayant signé la feuille de présence avec la remise d'un bulletin de vote, l'assemblée générale ordinaire a pu valablement délibérer.

Eugène Bienne, Président du club « La Joie de Vivre » a ouvert la 41<sup>ème</sup> assemblée générale à 14h20, salle du Vieux Moulin à Andel, devant 118 adhérents.

Le Président a tout d'abord remercié, Mr Henri Lemoine Président National de Générations Mouvement, Président des Aînés Ruraux-Générations mouvement 22 et Président de la section Générations-Mouvement du Penthièvre, les élus municipaux : Sylvie Bourdé, Maurice Andrieux et Daniel Donet.

S'étaient excusés - Elus : Mme Le Maire Nicole Poulain, Rosalie Le Boëdec, Marie-Cécile Durut.

Présidents d'associations andeloises : Mme Lecoustumier (OGEC), Hervé Le Notre (AGA), Jean-Luc Cardin (Comité des fêtes).

Il a été procédé à :

- la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2017 par Colette Desbois vice-présidente,
- la présentation du compte-rendu des activités a été réalisée par Nicole Garoche et Daniel Donet, secrétaires, sous la forme d'un diaporama qu'ils ont commenté. Après avoir rappelé le rôle de notre club, toutes les activités ainsi que les diverses manifestations, sorties, activités réalisées au cours de l'année 2018 ont été relatées ainsi que les nouveautés mise en place en 2018 : réunions information CPAM avec l'ouverture DMP à 78 adhérents suivies de 4 ateliers à thème à la CPAM (Maladie du cœur, mal de dos), cours de secourisme animés par Mme Colette Desbois à 41 adhérents, séjour en Corrèze avec 48 adhérents. Le club compte actuellement 149 adhérents. La moyenne d'âge est de 70,55 ans (une des moins élevée du département) dont 57,7 % de moins ou égal à 70 ans.
- la présentation du compte-rendu financier a été présentée par poste par Maurice Goarin, trésorier, sous la forme d'un diaporama.

En conclusion, sur l'ensemble des activités, le bilan global présente un résultat négatif de - 2 109,74 €, dû en particulier à la prise en compte de 2 repas de fin d'année (2017 et 2018) auquel s'ajoute le résultat neutre (de 113,32 €) au loto annuel à Plestan.

Après intégration du bilan de l'année 2018 dans les comptes, il reste en caisse (compte-courant et compte livret) la somme de 14 610,40 € au 30 novembre 2018 (16 720,14 € en 2017).

○ Les vérificateurs aux comptes, Arlette Briens et Marie-Thérèse Blanchard, élues lors de l'AG 2017, ont consulté les comptes le 10/12/2018 et attestent ne pas avoir constaté d'irrégularité sur les livres des comptes présentés par le trésorier et déclarent sincère les documents.

- Après avoir rappelé les avantages d'une adhésion au club, le Président a proposé de maintenir la cotisation 2020 à 14,00 € afin d'être proche des cotisations des clubs voisins.

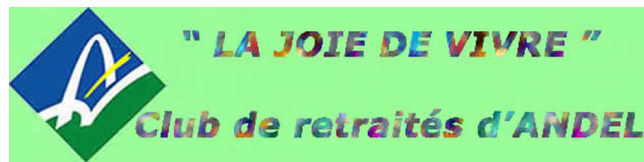
Les différents rapports pour l'année 2018 et le montant de la cotisation 2020 ont été adoptés à la majorité (118 voix) à main levée. (Cf. : le procès-verbal de l'AG 2018).

La secrétaire adjointe a présenté ensuite le calendrier des principales activités 2019, toutes les réunions mensuelles avec jeux de cartes, divers goûter et repas sont renouvelées, des sorties aux mois de juin-juillet, le repas des adhérents en novembre sont aussi renouvelés, 49 adhérents participeront à un voyage en Italie du 21 au 28 mai 2019. L'AG de 2019 aura lieu le mardi 10 décembre 2019.

Quatre nouvelles propositions ont été présentées à l'assemblée générale

Si éventuellement, un groupe d'adhérents souhaitaient suivre les cours de gestes de 1<sup>er</sup> secours, Colette Desbois animatrice, adhérente et ancienne monitrice en secourisme, est d'accord pour initier de nouveau ces ateliers de sensibilisation.

La seconde proposition serait d'organiser une réunion d'information sur les successions avec l'intervention d'un notaire du secteur de Lamballe.



La 3<sup>ème</sup> proposition serait d'organiser aussi une réunion d'information sur la sécurité des seniors en sollicitant une intervention de la gendarmerie nationale de Lamballe.

La 4<sup>ème</sup> proposition, Maurice Goarin se propose de donner des informations pour faciliter les recherches généalogiques mais il est nécessaire qu'il puisse accéder à internet dans la salle où seront réalisées les réunions.

Ces 4 propositions ont reçu une forte approbation des adhérents. Donc, nous allons travailler en 2019 sur ces 4 thèmes.

Au regard de nos statuts qui prévoient à l'article 14, le renouvellement des membres du conseil d'administration par tiers tous les ans, 6 membres sont à réélire plus 1 pour le remplacement d'un membre souhaitant ne plus poursuivre son mandat.

- Candidats sortants et rééligibles : Eugène Bienne, Marie-Annick Blanchard, Françoise Goarin, Léon Urfié, Joël Cherdo, Daniel Donet,
- Candidat entrant : Pierrette Lemercier.

Élection : nombre de membres présents : 118, nombre de votants 113, nombre de bulletins exprimés : 113

Sont élus au Conseil d'administration du « Club La Joie de Vivre ANDEL » pour un mandat de 3 ans : Eugène Bienne (113), Marie-Annick Blanchard (113), Françoise Goarin (113), Léon Urfié (113), Joël Cherdo (113), Daniel Donet (113), Pierrette Lemercier (112),

Le Président se réjouit de voir que les membres sortants renouvellent tous leur engagement au conseil d'administration qui prouve le dynamisme de notre club.

Les membres élus du nouveau conseil d'administration sont convoqués le mardi 18 décembre à 9h30 salle Méridel pour former le nouveau bureau du conseil d'administration.

Pour remercier Colette Desbois, Vice-présidente, pour les 2 années passées au conseil d'administration et son investissement personnel pour les cours d'initiation aux gestes de secourisme assurés sur 6 mois, le Président lui a remis un bouquet de fleurs et un présent offert par le club La Joie de Vivre. Colette nous a dit qu'elle était très émue par ce geste et qu'elle sera toujours volontaire pour apporter des conseils ou informations liés à la santé. Elle serait disposée à organiser, si la demande se faisait, une réunion d'information sur la maladie Alzheimer.

En fin d'assemblée, le Président a donné la parole à Henri Lemoine Président national de Générations Mouvements. Il a souligné le dynamisme de notre club et a tenu à rappeler quelques actions de G.M. qui sont mises en place au niveau national : points sur la gestion des fichiers adhérents SAGA et le projet associatif. Il a abordé aussi les difficultés rencontrées pour mettre en place dans les Côtes d'Armor, le dépistage de la maladie DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge) par un prestataire.

Pour clore l'assemblée générale, le Président a remercié la municipalité, pour la subvention de 500 € qui nous est accordée, la mise à disposition des salles gratuites, le prêt de matériel vidéo, les secrétaires de mairie qui nous rendent des services ainsi que les agents responsables des salles qui nous permet de nous réunir dans d'excellentes conditions, les membres du conseil d'administration pour leur disponibilité, les secrétaires : Daniel et Nicole, les trésoriers : Maurice et Joël, les deux vérificateurs aux comptes Arlette et Marie-Thérèse (1<sup>er</sup> année), Daniel et Michel pour l'organisation du voyage en Italie, nos référents d'activités : Colette pour les randonnées, Solange et René pour la danse Bretonne, Jacques et Françoise pour le chant, Serge et Marie-Ange pour les boules, Rémy et Léon pour le vélo vert, Nicole pour l'informatique, Daniel qui tient à jour le site web du club. Le Président a demandé d'avoir une pensée particulière pour ceux et celles qui sont décédés dans l'année et les adhérents malades qui n'ont pu assister à cette assemblée.

L'assemblée générale a été close à 16h35 et s'est poursuivie par la dégustation de la traditionnelle bûche de Noël qui a été animée par la prestation chantée de la chorale du club (15 choristes + le chef de chœur Jacques accompagné de sa guitare).

Le Président

Le Secrétaire

Eugène BIENNE

Daniel DONET